

Le CALM – SOLIHA Moselle recrute un(e) chargé(e) d'études et d'opérations

Le CALM est une association d'utilité sociale sans but lucratif qui fait partie du 1er réseau associatif national au service de l'habitat (SOLIHA). Depuis 1952, il est le principal intervenant en Moselle en matière d'amélioration de l'habitat existant. Il assiste les ménages mosellans modestes, les propriétaires occupants, bailleurs et les copropriétaires dans leur démarche d'amélioration de leur logement. Il contribue à mettre en œuvre les politiques des collectivités avec leur soutien et en mobilisant les aides disponibles, grâce à des compétences spécifiques et un savoir-faire qui allie conseil, accompagnement et intervention sur le bâti.

Missions :

Ce/cette professionnel(le) a en charge la réalisation d'études pré-opérationnelles en lien avec l'habitat (statistiques, entretiens, enquêtes terrain, cartographie, analyses thématiques, études de faisabilité technico-financières, synthèse et propositions) et l'animation d'opérations complexes.

Il (ou elle) interviendra sur des études et opérations thématiques (vacance, OPAH-RU, revitalisation des centre-bourg, « cœur de ville », copropriétés, ORI-THIRORI, ...). Il (ou elle) assurera le pilotage et la mise en œuvre d'opérations de réhabilitation en quartier ancien et des dispositifs incitatifs de type OPAH-RU (études, suivis opérationnels, diagnostics multicritères, conseil aux bailleurs privés, animation du partenariat, ...).

Profil requis :

De niveau BAC + 5 : urbanisme et/ou architecture

Expérience dans les études et le suivi-animation d'OPAH/PIG, OPAH-RU, MOUS, ORI-THIRORI, ...

Compétences :

- Qualités relationnelles : écoute, disponibilité et travail d'équipe
- Compétences informatiques poussées : traitement de données et analyse statistique, cartographie SIG
- Connaissances techniques en bâtiment et des procédures incitatives/coercitives dans le domaine de l'habitat
- Capacité à conduire des projets et à mobiliser les outils d'intervention en quartiers anciens
- Compétence dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement
- Bonne organisation, bonne gestion du stress et aisance à l'oral.

Conditions de travail :

Il (ou elle) travaille au siège de l'association avec des horaires fixes et réguliers (8h30 – 17h30 du lundi au jeudi et 8h30-17h00 le vendredi) avec des déplacements réguliers sur le Département (permis B obligatoire, voitures de service) pour des visites sur site, réunions et autres manifestations en lien avec les commanditaires.

Le (ou la) salariée sera sous la responsabilité hiérarchique du Directeur.

Rémunération mensuelle brute :

Selon convention collective PACT et expérience

Tickets restaurant et mutuelle

Les CV, lettres de motivation sont à adresser à : Monsieur le Directeur du CALM – SOLIHA Moselle / 24 rue du Palais, BP 14 062, 57 040 METZ Cedex 1 ou par mail : p.francois@calm-logement.fr